



Lyon, jeudi 14 octobre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06294

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Avarie d'engin flottant**GERVANS Estacade amont rive droite****Extrême vigilance (Bateau de plaisance en avarie stationné sur estacade amont rive droite) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 14/10/2021 à 19:30

o Rhône

au pk 86,000 (Ecluse de Gervans, estacade amont RD) - Dans le chenal

Eviter les remous (Garage et tête amont Ecluse de Gervans) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 14/10/2021 à 19:30

o Rhône

au pk 86,000 (Ecluse de Gervans, estacade amont RD) - Dans le chenal

Commentaire :

Un bateau de plaisance en avarie depuis 17h ce jeudi 14/10/2021 est contraint de stationner au niveau de l'estacade amont Rive droite de l'écluse de Gervans (PK 86) pour la nuit. Il est demandé aux navigants une extrême vigilance en entrée et sortie de l'écluse au niveau amont et d'éviter les remous.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Thomas MOMBER